

Lettre de la société de pêche de Tence- Montfaucon  
Chenereilles - Le Mas de Tence - St Jeures-Montregard - Raucoules  
15 FEVRIER 2016 N° 20

BP 45 Tence 43 190

Tél -répondeur : 06 67 82 42 46

site Internet ; [aappma-tence-montfaucon.wifeo.com](http://aappma-tence-montfaucon.wifeo.com)

**Week-end « SAFARI PÊCHE » : SAMEDI 5 et DIMANCHE 6 MARS**

Bonjour chers amis sociétaires !

Je remercie particulièrement ceux qui étaient présents à l'assemblée générale du dimanche 29 novembre 2015 pour élire le Conseil d'Administration et son bureau qui géreront notre société ces six prochaines années.

Je les remercie, au nom de l'équipe élue, pour la confiance qu'ils nous ont accordée et j'ai conscience, comme nouveau président, des attentes et du travail qui nous attend.

Notre assemblée s'est déroulée en présence de Mr Bernard Rechatin, premier adjoint de Tence. Nous avons apprécié qu'il s'associe à nous et sa franchise lorsqu' a été évoquée la gestion de l'eau par la commune. Ce sujet nous préoccupe et nous restons attentifs à son évolution.

L'ouverture approche !

En préambule, le « **Week-End SAFARI du 5 et 6 Mars** » nous réunira sur le site de Bathelane pour une revue de matériel et pour se faire la main sur les grosses truites de la saison no-kill.

Puis ce sera l'ouverture du 12 Mars pour laquelle je vous souhaite d'attaquer la saison par de bonnes parties de pêche.

Pour ces deux moments forts, je vous invite à partager l'accueil convivial prévu au local, avec café-croissant ou tripes maison et bien sûr notre vin chaud.

A cette occasion, comme régulièrement les samedis matin au local, je me ferai un plaisir d'échanger avec chacun sur ce qu'il attend et propose pour améliorer l'activité de notre société

Pour l'aappma , Georges Bariol

**NB : 200 KG de truites seront lâchées, pour les 12 et 13 mars et le week-end suivant, du pont de Tence à la Papèterie**



L'équipe qui m'accompagnera ces prochaines années, avec l'espoir que d'autres nous rejoignent.

**Vice Président**

Gaillard René Le Chambon/L

**Trésorier**

Fabbri Daniel Tence

**Secrétaire**

Grunenwald Régis Le chambon/L

**Gestion Bathelane**

Bariol Jean St Jeures

Boulagnon René Montfaucon

Boulet Gérard St Etienne

Carlin Jean-François Tence

Chomat Paul Tence

Dumas Christian Tence

Gaston Fabien Tence Garde AAPPMA

Gibert Médéric Tence

Lorenzatto Fabrice Tence

Seyve Yves Yssingaux

**Vialette Jean François Yssingeaux**

**COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Hochard Régis St Just Malmont

Ravel Gérard Bas en Basset

Tricaud Georges Bas en Basset

**[Boite mail : aappmatence@orange.fr](mailto:aappmatence@orange.fr)**

## **POUR SAUVEGARDER LE LIGNON ET NOS RUISSEAUX**

La pêche est un loisir ; la sauvegarde de l'environnement est un combat.

Devenir acteur d'une AAPPMA peut s'apparenter à du militantisme et nous appelle à nous intéresser à la gestion de l'eau.

Les AAP associations agréées de pêche ont apposé PMA à leur sigle pour devenir des AAPPMA, le PMA signifie protection du milieu aquatique.



Les membres de ces associations sont devenues alors des acteurs de terrains avec mission d'observer, de questionner, voir d'interroger les dysfonctionnements toujours avec pour but de préserver un environnement souvent menacé par les rejets domestiques et les prélèvements intempestifs.

Lorsque Paul Chomat m'a demandé il y a une quinzaine d'années si j'étais intéressé de m'associer à la gestion de la société de pêche, je me suis dit que je pouvais contribuer et rendre à la nature une partie du plaisir qu'elle m'avait procuré depuis ma tendre enfance tout au long de mes parties de pêche tant en famille qu'en solitaire.

Ceci explique en partie mon engagement, un engagement que j'ai envie de partager. Je ne le regrette pas.

Cependant en regardant le Lignon couler en été devant ma maison je me dis que nous n'avons peut être pas atteint tous les objectifs que nous nous étions fixés . Les étiages de plus en plus sévères, résultat de sécheresse et de forts prélèvements en amont, ne garantissent plus le minimum biologique nécessaire à la vie des truites et à sa reproduction.

L'enjeu est important, que ce soit pour notre qualité de vie ou économiquement. Dans un territoire où l'essentiel de ce que nous avons à offrir est sa nature avec ses rivières et ses forêts, le non entretien et la non préservation de cet espace nous condamnent à une régression.

Contribuons à rendre notre territoire attractif par la qualité de nos rivières. Fin 2015, j'ai assisté au Mas de Tence à une réunion du SAGE, schéma d'aménagement et de gestion de l'eau. Le peu d'élus locaux tençois ou chambonnais m'a interrogé.

**Beaucoup de choses restent à faire.  
Il est important que d'autres personnes  
nous rejoignent.**

**Pour l'ouverture passez à Bathelane  
au local de l'AAPPMA pour en discuter**



## BATHELANE : UN SITE DE PÊCHE RECONNU ET TRES FREQUENTE



**Le succès de Bathelane est le résultat d'une démarche associative bénévole, ouverte et conviviale.**

Depuis 2001, à chacune des étapes de l'aménagement de Bathelane, nous avons oeuvré à en faire un site accueillant pour tous : pêcheurs, familles, jeunes, associations, promeneurs...

Notre démarche a été publiquement affirmée et soutenue lors de l'inauguration du local, en mars 2003, parrainée par MM J Barrot, J Dignonnet, J Decultis et C Solelhac puis, en juillet 2008, lors de l'inauguration de l'abri en présence de L Wauquiez.

Les aménagements réalisés nous ont permis d'obtenir confirmation d'un agrément touristique élargissant la possibilité d'ouvrir le droit de pêche à tous dans le respect total de la réciprocité entre sociétés de pêche.

Depuis 2001, les différents tarifs, animations et concours proposés ont toujours recherché à développer l'accueil et la fréquentation du plan d'eau pour une pratique familiale et populaire du loisir pêche.

C'est ainsi que nous avons toujours veillé à réduire au maximum les obstacles financiers notamment avec des tarifs raisonnables, réduits pour les féminines, les jeunes et le maintien d'une gestion fondée sur le bénévolat pour que l'argent des pêcheurs soit uniquement consacré à la pêche et aux pêcheurs.

**DU NOUVEAU  
EN 2016 !**

**UNE INVITATION  
GRATUITE POUR  
PARTAGER SON QUOTA**

**DE NOUVEAUX  
ABONNEMENTS**

Tout pêcheur de Bathelane, avec permis journalier ou abonnement, pourra bénéficier d'une invitation gratuite pour partager sa partie de pêche et son quota de 5 truites avec une féminine ou un jeune de moins de 18 ans. Cette invitation lui sera délivrée à l'accueil du local de Bathelane.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale a approuvé de maintenir les tarifs réduits pour jeunes et féminines, de ne pas augmenter le permis journalier et d'adapter les abonnements à l'usage préférentiel de chacun.

**Abonnement  
de base  
valable  
samedi,**

75 € AVEC CARTE DE PÊCHE

95 € SANS CARTE DE PÊCHE

**Abonnement  
vacances  
à partir du 1<sup>er</sup> juin  
pour tous les jours  
de pêche autorisés**

75 € avec ou sans CARTE DE PÊCHE

**Abonnement  
permanent  
valable pour  
pour tous les**

95 € AVEC CARTE DE PÊCHE

110 € SANS CARTE DE PÊCHE

Nous souhaitons renforcer une gestion collective, l'entretien et la propreté des équipements d'accueil.

Nous souhaitons améliorer l'aménagement des berges du ruisseau de Joux et son insertion dans le site.

Aussi nous appelons à une participation plus active d'un plus grand nombre d'usagers assidus.

